Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 62 (1936)

Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

attristée par la mort de son père et par une coxalgie qui l'immobilisa, des années durant, sur un lit de souffrance.

Les soins inlassables de sa mère, qui disparut à son tour alors que son cher malade, âgé de 17 ans, commençait à peine à jouir des biens de la vie, parvinrent à lui rendre la santé et à lui assurer une éducation irréprochable, ainsi que les éléments d'une sérieuse instruction.

De la première, il conserva jusqu'à ses derniers moments, le culte de la droiture et de la probité; ces vertus étaient développées chez lui à tel point que — exemple entre beaucoup d'autres — quoique de naturel très gai, enjoué et spirituel, il ne pratiqua jamais la « blague », traditionnelle chez ses camarades, la considérant comme trop apparentée au mensonge.

Des seconds, il remporta la volonté tenace de vaincre ce sort qui lui avait été jusqu'ici contraire, et de parvenir, à force de travail, au plus haut degré des connaissances de toute nature.

Comme il lisait énormément des œuvres littéraires ou scientifiques, ses connaissances étaient très étendues et variées, ce qui lui permettait de briller dans n'importe quelle conversation.

En 1898, il obtint, avec félicitations, son certificat de

maturité technique du collège de sa ville natale.

En 1902, il conquit le diplôme d'ingénieur électricien du Polytechnicum de Zurich.

Il voulut alors couronner ses succès du grade de docteur ès sciences, qu'il obtint, le 23 mai 1905 à la suite de ses recherches au laboratoire du professeur H.-F. Weber, à Zurich également, et en juste récompense d'une thèse relative aux compteurs d'électricité.

Un peu handicapé par son infirmité, il choisit alors, avec raison, un travail de sédentaire, et accepta en juin 1906 les offres de M. Imer-Schneider, dont le bureau de brevets était déjà fort réputé.

Dès lors il consacra toute son énergie et tout son cœur au développement de cette réputation de bon aloi, en particulier après le décès de deux de ses chefs. Récemment enfin, il constitua avec la Maison Imer et de Wurstemberger, ainsi qu'avec l'un de ses collègues, une association remarquable par ses éléments et par son homogénéité.

Nombreuses sont les sociétés dont il était un membre

sur le concours duquel on pouvait toujours compter avec certitude.

Depuis 40 ans il appartenait à la Classe d'Industrie et de Commerce de la Société des Arts, de Genève, dont il fut d'ailleurs le trésorier pendant 20 ans. Il fut aussi membre de la Société des Arts elle-même.

On reconnaît en lui l'animateur infatigable du Groupe genevois de l'Association des anciens élèves de l'Ecole

polytechnique fédérale, groupe qu'il présidait depuis 1926, dont il organisait avec un inlassable dévouement les réunions et excursions mensuelles. Il siégeait d'ailleurs au Comité central de cette Association.

Quant à la Société des ingénieurs et des architectes, section de Genève, il en fut le secrétaire de 1915 à 1922 puis le vérificateur des comptes.

Enfin, il faisait partie, depuis de nombreuses années du Comité de rédaction du Bulletin technique de la Suisse romande, dont il était le secrétaire ¹.

Le temps qu'exigeaient toutes ces occupations, il le sacrifiait joyeusement et sans réserves à ses collègues.

Comme dans tous les actes de sa vie, comme dans tous les travaux qu'il entreprenait, et cela avec la volonté de les mener à chef, Edmond Emmanuel marqua dans ses col-

laborations un souci constant de précision et de soin méticuleux. En toutes circonstances il fut bienveillant, obligeant et serviable; il fut un modèle d'aménité et aurait pu se flatter, s'il avait été moins modeste, de n'avoir jamais eu d'ennemis, au contraire, d'avoir su se créer des amitiés que n'a jamais ternies le moindre voile.

Edmond Emmanuel a été conduit à sa dernière demeure par une foule d'amis attristés et recueillis, qui conserveront de lui le souvenir impérissable d'un homme de travail, de droiture et de bonté.

¹ La rédaction du « Bulletin technique », auquel M. Emmanuel a prodigué les témoignages de cet inlassable dévouement et de cette aménité si bien mis ici en lumière, associe son hommage ému à celui que rend éloquemment à sa mémoire l'auteur — qui veut rester anonyme — de cette note.



EDMOND EMMANUEL

Société suisse des ingénieurs et des architectes. Communiqué du Secrétariat.

La S. I. A. serait en mesure de procurer des situations intéressantes à l'étranger à 1 ingénieur mécanicien ; 1 ingénieur électricien ; 1 ingénieur métallurgiste et technologue. Il

s'agit d'un travail de contrôle pour lequel seuls des ingénieurs de toute première force disposant de plusieurs années de pratique de bureau et d'atelier entrent en ligne de compte. Age : environ 40 ans. Les intéressés peuvent s'annoncer auprès du secrétaire de la S. I. A.

Zurich, le 1er août 1936.

BIBLIOGRAPHIE

Erläuterungen zur Verordnung über die Berechnung und den Unterhalt der der Aufsicht des Bundes unterstellten Bauten aus Stahl, Beton und Eisebeton, vom 14. Mai 1935. Chemins de fer fédéraux, Section des ponts. Fr. 3.50.— Berne, février 1936.

Inutile de souligner l'intérêt de ces commentaires de la nouvelle ordonnance fédérale sur le calcul, l'exécution et l'entretien des constructions en acier, béton et béton armé.

Cette publication est en vente à la Section des ponts de la Direction générale des C. F. F., à Berne.

Carte géotechnique de la Suisse, publiée par la Commission géotechnique de la Société helvétique des Sciences naturelles, élaborée à l'Institut de minéralogie et de pétrographie de l'Ecole polytechnique fédérale sous la direction de P. Niggli et de F. de Quervain. Société d'édition de cartes géographiques Kümmerly & Frey, Berne. Prix de la feuille: sur papier, pliée fr. 12.—; collée sur toile, pliée fr. 16.— Feuilles parues: 1. Région nord-ouest (Neuchâtel-Berne-Bâle). 2. Région nord-est (Lucerne-St-Gall-Zurich-Coire). 3. Région sud-ouest (Genève-Lausanne-Sion).

La carte géotechnique de la Suisse donne un tableau d'ensemble des constituants du sol et du sous-sol de notre pays; elle indique les lieux d'exploitation des matériaux de construction et des matières brutes utilisées par l'industrie ; tous les chantiers de quelque importance y sont consignés. Tout ce qui concerne la Suisse romande est contenu dans les feuilles parues.

L'apparition d'une carte géotechnique constitue un événement considérable en cartographie. Son exécution comporte plusieurs innovations, notamment l'adoption de procédés de représentation qui en rendent la lecture aisée non seulement aux géologues de profession, mais aussi et surtout au grand public.

La diversité des coloris pétrographiques et la multitude des signes portés sur la carte n'en masquent pas le fond topographique, dont les détails restent nettement lisibles. L'aspect de l'ensemble est aussi expressif que satisfaisant.

Chacune des feuilles publiées est accompagnée d'une carte spéciale au millionième. On a ainsi, avec la feuille 1, une carte pédologique, la première de ce genre pour notre pays, montrant la répartition en Suisse des sols de types divers ; en appendice à la feuille 2, une carte représentant l'extension des glaciers anciens et actuels, avec l'indication des roches incluses dans les dépôts morainiques répandus sur le Plateau suisse et révélatrices de l'origine de ceux-ci ; annexée à la feuille 3, une carte hypsométrique de la Suisse avec l'emplacement des principales usines qui convertissent en énergie électrique la puissance de nos chutes d'eau.

Chaque feuille est livrée avec une brochure explicative fournissant tous les commentaires nécessaires à l'intelligence de la carte ; pour les feuilles 1 et 3 qui intéressent la Suisse occidentale, le texte explicatif et la légende sont rédigés à la fois en allemand et en français.

La feuille quatrième et dernière est en préparation et paraîtra à bref délai.

La protection sélective des réseaux H. T. par relais de distance, par M. Walter, traduit de l'allemand par R. Nierenberger, Dunod, éditeur, à Paris. Fr. 48.—.

Dans la première partie de cet ouvrage, l'auteur explique le principe de fonctionnement des relais de distance, étudie les différents systèmes, leurs éléments communs et leur efficacité. La seconde, beaucoup plus importante, est consacrée à l'établissement des projets de protection et à la conduite de l'exploitation, soit, en particulier, la vérification du fonctionnement des relais et le calcul des courants de court-circuit, ainsi que des résistances secondaires, telles que les résistances

L'ensemble est présenté avec simplicité, sans développement mathématique trop approfondi, mais avec de nombreux schémas de montage, des figures très claires et des exemples adroitement choisis.

CARNET DES CONCOURS

Pavillon suisse de l'Exposition internationale de Paris. en 1937.

33 projets présentés.

1er rang : MM. Bräuning Leu et Dürig, à Bâle.

2e rang: M. Karl Egender, à Zurich.

3e rang : M. Albert Zever, à Lucerne.

4e rang : M. Carl Päder, à Berne.

5e rang: M. Denis Honegger, à Paris.

Après avoir «constaté qu'aucun des projets présentés ne peut être réalisé sans remaniements importants», le jury « décide, à l'unanimité, de recommander à la «Commission suisse d'exposition » de confier l'exécution du travail au concurrent classé en premier rang ».

S.T.S.

Schweizer. Technische Stellenvermittlung Service Technique Sulsse de placement Servizio Tecnico Svizzero di collocamento Swiss Tecnical Service of employment

ZURICH, Tiefenhöfe 11 - Tél. 35.426. - Télégramme: INGÉNIEUR ZURICH Gratuit pour tous les employeurs.

Nouveaux emplois vacants:

Maschinen-Abteilung.

395. Chemiker-Ingenieur eventl. Metallurg mit Erfahrung im Patentwesen, befähigt zu redaktioneller Tätigkeit in englisch.

397. Ingénieur ou Technicien pour mise au point de machines à rectifier, ainsi que pour leur installation et démonstration chez la clientèle. Habileté manuelle d'ajusteur et de tourneur, et connaissance du français, de l'anglais et de l'allemand indispensables.

401. Maschinen- oder Elektro-Ingenieur für Patentverwaltbureau.

403. Dipl. Maschineningenieur ev. Techniker mit guten Sprachkenntnissen, langjährigen Erfahrungen im Wasserturbinenbau.

363. *Ingenieur*, selbständiger Fachmann auf Düsen für alle Zwecke der Industrie. Zentralschweiz.

375. Ingenieur (akademisch gebildet) mit guter technischer-physikalischer Schulbildung, Kenntnisse sämtl. Isoliermaterialien und Metallen, die für elektr. Leiter verwendet werden. Schweiz.

377. Elektro- oder Maschineningenieur mit mehrjähriger Praxis in der Konstruktion von Gleichrichtern. Eintritt baldigst nach Belgien.

379. Chemiker für Untersuchungen und Studien auf Spezialglas.

381. Jüngerer Maschineningenieur mit abgeschlossener Hochschulbildung für Konstruktionsbureau einer grossen Maschinenfabrik der Ostschweiz, bevorzugt wird Welschschweizer. Dauerstellung bei Eignung.

391. Chem.-Ingenieur (Metallurg) Fachmann zur Herstellung von Wolfram- und Molydändraht für Glühlampen. Nach England.

Bau-Abteilung.

270. Eingeführte Möbelfirma in grosser Schweizerstadt, sucht aktiven Mitarbeiter (Teilhaber) mit Kapitaleinlage von 10 000 bis 15 000 Fr.

256. Usine importante de produits spéciaux pour la construction du bâtiment très occupée offre existence intéressante à ingénieur ou technicien de langue française actif et sérieux, disposant de 10 à 20 mille fr. suisses, pour développement, en France.

264. Jüngerer Architekt eventl. Hochbautechniker als Reisender für Möbel, Keramik und Textilien.